

**DECISION DE L'ORDONNATEUR
VIREMENT DE CREDIT N° 1**

D 2024-18

MESNIL JEAN-PHILIPPE, Président, rend compte de sa décision prise par délégation .
Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du comptable et lors de sa séance la plus proche.

Objets : VC N°1

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
10226 (10) - 323 : Taxe d'aménagement	2 000,00		
2158 (21) - 633 : Autres install., matériel et ou	3 000,00		
2188 (21) - 020 : Autres immobilisations corp	-15 000,00		
2188 (21) - 311 : Autres immobilisations corp	10 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

A FALAISE, le 23/05/2024

Président

Le Président
Jean-Philippe MESNIL

